



La Commanderie

Les cahiers de la commanderie

Pour la
valorisation du patrimoine et
le développement culturel

Année 2010

Etude Spéciale n° 4

Le 25ème R.T.S. en juin 1940

Etude réalisée par l'association La Commanderie

Equipe de travail : Arsène Isard , Gérard Bourcier, Bernard Lanfrey

Sommaire :

- Le 25ème RTS p1
- 1er et 2ème bataillons p2
- Le Tata de Chaselay p2
- Le 3ème bataillon p3

« Il n'y a de véritables morts dans la mémoire des hommes que par l'oubli »

Ce document précède le dossier consacré aux combats de juin 1940 sur la commune de Saint Franc (Cahier n°5). Nous avons souhaité mieux connaître ces soldats franco-africains venus combattre et mourir pour notre pays. Nous remercions particulièrement M. Arsène Isard pour son aide et ses recherches concernant les événements de juin 1940.

Sources bibliographique : Armée de Terre / Farac (fédération d'associations d'anciens combattants) / O.N.A.C. / N.P.A. / « L'histoire oubliée des Tirailleurs Sénégalais de la seconde guerre mondiale » par Moulaye Aidara.

Pendant la Grande Guerre (1914-18), la France avait intégré dans ses armées des soldats originaires d'Afrique de l'Ouest. Il ne s'agissait pas d'une armée en tant que telle mais de régiments affectés à des corps d'armée. Cet effectif ne dépassa pas 200.000 hommes.

De même en 1939, la France fait appel à une force africaine connue sous l'appellation « Tirailleurs sénégalais ». « *La bataille de France (10 mai 1940-25 juin 1940) va être rude pour ces hommes venus du sud et beaucoup d'entre eux ne retourneront jamais en terre africaine. Ils seront enterrés en France, loin des leurs.*

Ce sera le cas des tirailleurs du 25^{ème} RTS qui combattirent avec acharnement en juin 1940 dans la région lyonnaise contre les troupes allemandes en direction du front des Alpes. »

Le 25ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais (RTS)

« Le 25ème RTS est créé au camp de Souges, près de Mont de Marsan, le 16 avril 1940. Ce régiment sénégalais fut constitué de l'apport de trois bataillons organiques de tirailleurs venus de l'A.O.F. (Afrique Occidentale Française). Les 1er et 2ème bataillons du régiment, mis sur pied au niveau des camps de Ouakam et de Thiaroye du 7ème RTS, sont formés en majorité de jeunes recrues d'ethnies *Oulofs* et *Sérères* du Sénégal. Quant au 3ème bataillon, il est essentiellement formé de *Bambaras* du Soudan, émanant du centre d'instruction du 2ème RTS à Ségou. L'ensemble du régiment intégrait la 8ème D.I.C. (division d'infanterie coloniale)

Débarqués en métropole en novembre et décembre 1939, ces tirailleurs ont poursuivi leur instruction et leur entraînement dans la région des Landes, malgré les rigueurs de l'hiver.

Le 16 avril 1940, l'unité coloniale, comme d'ailleurs tout régiment sénégalais, recevait un complément de cadres européens et la constitution de ses unités régimentaires prélevées dans les camps, dépôts ou encore aux Armées.

Au 15 mai 1940, le commandant du régiment était le colonel Bouriand et sa composition la suivante :

- 80 officiers ou aspirants
 - 240 sous-officiers européens
 - 58 sous-officiers indigènes
 - 512 caporaux-chefs, caporaux ou soldats européens
 - 2.033 caporaux ou tirailleurs sénégalais
- Soit 2.923 hommes.

Ce régiment, engagé dans une campagne militaire perdue d'avance et dans des combats pour l'honneur, fut **scindé en deux**.

Les 1ers et 2ème bataillons combattirent au nord de Lyon pour la défense de la ville.

« Ces bataillons se battirent sans jamais reculer, conformément aux ordres reçus et malgré une infériorité considérable en moyens de combat.

Après de très durs combats dans les secteurs de Montluzin, Lissieux et Chasselay, les représailles des soldats allemands furent terribles pour les soldats noirs du 25^{ème} RTS, victimes de la propagande nazie haineuse contre les soldats noirs de l'armée française. Les exécutions sommaires des militaires noirs du 25^{ème} RTS dans l'agglomération lyonnaise les 19 et 20 juin 1940 vont contribuer à l'image de « monstres sanguinaires » qui composaient les troupes allemandes.

En effet, elles ont été faites non seulement par les SS (la panzer division SS Totenkopf, « Tête de mort », mais aussi par l'armée régulière (Panzer grenadier division GrossDeutschland).

Pendant ces deux jours de ce qu'on peut qualifier de « crimes de guerre », 165 tirailleurs indigènes sont exécutés sans aucune forme de procès. Les tirailleurs noirs sont extirpés des colonnes de prisonniers avant d'être abattus. D'autres sont écrasés sous les chenilles d'un char ».

Ces soldats des 1ers et seconds bataillons du 25ème RTS seront regroupés au cimetière de Chasselay.

« D'autres tirailleurs sénégalais payeront aussi de leur vie une mutinerie en décembre 1944 à leur retour de guerre. Cette fois-ci, ce sont les Français qui tirèrent sur leurs propres hommes. Le 30 novembre 1944, plusieurs tirailleurs sénégalais se mutinent au camp de Thiaroye du Sénégal et prennent en otage le Général Danian qui leur refuse le paiement de leurs arriérés de solde. Le lendemain, après qu'ils aient libéré le Général, trente-cinq d'entre eux sont tués et autant sont blessés, aux portes de leurs villages. Ils sont enterrés au cimetière de Thiaroye (banlieue de Dakar) ».

Le « TATA » de Chasselay (69)

Le **tata de Chasselay**, de son nom officiel Nécropole nationale de Chasselay, est une nécropole militaire située à Chasselay dans le Rhône où sont enterrés 186 tirailleurs sénégalais tués ou massacrés par la division allemande SS Totenkopf (« tête de mort ») en juin 1940. Cette nécropole a été construite dans une architecture de l'Afrique de l'Ouest. En Afrique de l'Ouest, « TATA » signifie « **enceinte de terre sacrée** », où l'on enterre les guerriers morts au combat.



La réalisation de cet ouvrage, unique en France, est due à Jean Marchiani. Ancien combattant de la guerre de 1914/1918, il est en 1940 Secrétaire général de l'Office départemental des mutilés de guerre, anciens combattants et victimes de guerre. Dès qu'il a connaissance des événements, il prend la décision de faire rassembler les corps des tirailleurs. Il achète un terrain à Chasselay, où ont été fusillés les Sénégalais, et réunit des fonds. L'inauguration a lieu le 8 novembre 1942, trois jours avant l'invasion de la zone libre par les Allemands. (voir le site internet « farac.org » concernant ce « Tata »)

Une personne a relevé la provenance des soldats inhumés :

7e RTS : 11

8e RTS : 1

14e RTS : 1

22e RTS : 1

25e RTS : 119

3e REI : 2

RTS , unité inconnue : 51 (probablement en grande partie du 25e RTS)

La ville de Lyon leur a rendu hommage en baptisant une avenue « 25ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais ».

[Le 3ème bataillon, quant à lui, combattit pour la défense du verrou des Echelles et de la chaîne de l'Épine.](#)

Le livre de M. Antoine Baton « Les heures sombres » décrit de façon détaillée les combats qui se déroulent sur le secteur de Saint Franc, La Bauche et Les Echelles. Nous ne pouvons donc que renvoyer le lecteur à cet ouvrage imprégné de l'ambiance particulière de cette époque.

Nous nous contenterons de rappeler les noms des soldats décédés sur notre territoire :

Normandin Jack, lieutenant, inhumé à Pessac (Gironde)
Gibert Jules , décédé à l'hôpital du Pont de Beauvoisin (38) le 25/6/1940 à 23h30 et inhumé à Tuchan (Aude)
Koulibady Dogo (ou Coulibady N'Dogo), sergent
Bakary Tienta
Dembele Dategue (ou Datiguili)
Dontigui Bore
Sama Soro (ou Goro)
Koné Saturnin

* L'orthographe des noms peut varier selon les auteurs.

Une plaque commémorative portant le nom de ces huit soldats morts pour la France se trouve sur le monument aux morts des Echelles (face nord). **Les 6 tirailleurs d'origine africaine sont restés longtemps inhumés au cimetière du Menuet.** Ils ont été regroupés avec d'autres camarades indigènes (dans les années 1980 environ) au **cimetière militaire de La Doua** (Villeurbanne 69). L'accès aux tombes s'effectue par l'avenue Albert Einstein, face à la rue Antoinette (carré D, rangée R7).

Deux autres tirailleurs, tués le 23 juin 1940, sont inhumés en continuité. Il s'agit de **Tangara Ba et Mamadou Sankaré**. Peut-être sont-ils tombés lors des combats de Saint Béron et La Bridoire, bien que ces deux mairies n'aient pas noté leur décès. Le cimetière militaire de La Doua comporte la tombe de près de 350 tirailleurs, le Tata de Chasselay recueillant les morts des 1ers et 2ème bataillons.

L'estimation des pertes parmi les tirailleurs, pour les combats de 1940, varie selon les sources mais celles-ci semblent se situer aux environs de 17 000 hommes. Par ailleurs, quelque 15 000 tirailleurs sénégalais sont, après l'armistice, aux mains de l'ennemi, qui les interne en France dans des **camps** dits « Frontstalag ». Beaucoup ne supportent pas les conditions d'internements et tombent malades ; ils sont alors libérés et remis aux autorités françaises qui les prennent en charge jusqu'à la Libération. Certains parviennent à s'évader pour rejoindre les rangs de la Résistance. **Présents dans de nombreux maquis**, notamment le Vercors où ils forment même un « escadron sénégalais » au sein d'un régiment de cavalerie, le 11^{ème} cuirassiers, ils se distingueront encore au cours des combats de la Libération.

Pour leur bravoure et leur efficacité dans la campagne de France, les tirailleurs sénégalais se voient décerner plusieurs **décorations** et **citations** tant individuelles que collectives alors même que les inscriptions attribuées au titre de la campagne de 1940 ont été peu nombreuses.

Pour ce qui nous concerne, nous relèverons les citations de deux soldats qui se sont illustrés aux Echelles :

« Mama Syniobo – 25^e RTS

Tirailleur : *Excellent tirailleur, observateur de la section. Plein de courage et d'entrain endiablé, a été du plus bel exemple pour sa section, au combat des Echelles, le 24 juin 1940. Fait prisonnier à trois reprises différentes, a réussi à chaque fois à s'évader et à reprendre le combat. En dernier lieu, a traversé à la nage, tout équipé, une rivière torrentueuse sous le feu de l'ennemi et a rejoint une unité française puis, enfin, son bataillon. »*

"Ferbos, aspirant au 25^e RTS

Aspirant de réserve, chef de section d'engins. Au combat de Sault-Brénaz, le 20 juin 1940, a fait l'admiration unanime de ses chefs et de ses subordonnés européens et indigènes, par son calme, courage et sang-froid sous les feux ennemis d'infanterie et d'artillerie. A, par son action personnelle, empêché l'ennemi de jeter un pont de bateaux sur le Rhône. S'est à nouveau particulièrement distingué au combat de Les Echelles, le 24 juin, où, par le feu ajusté de ses mortiers, il a réussi à ralentir très sérieusement l'infanterie ennemie et est intervenu efficacement contre les engins blindés". Le présent ordre comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile vermeil. 12 octobre 1940 ».